



HAL
open science

Continuité, rupture et construction identitaires : analyse de discours d'immigrés maghrébins en France

Aziza Boucherit

► To cite this version:

Aziza Boucherit. Continuité, rupture et construction identitaires : analyse de discours d'immigrés maghrébins en France. *International Journal of the Sociology of Language*, 2008, 2008 (190), pp.49-77. 10.1515/IJSL.2008.012 . hal-04763748

HAL Id: hal-04763748

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04763748v1>

Submitted on 4 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Continuité, rupture et construction identitaires : analyse de discours d'immigrés maghrébins en France

Aziza BOUCHERIT

Abstract

Immigration is a phenomenon which has deeply upset the life of millions of Maghrebians as a good many of their narratives show. The analysis of the immigrants' trajectories allows us to point out how language can become the means by which continuity, rupture and building identities are expressed differently by men and women. This analysis also reveals that men's and women's complementary discourses are, at the same time, common and similar because they reflect their belonging to the same cultural background and the same social class.

The principal corpus of the analysis is a documentary titled Mémoires d'immigrés. L'héritage maghrébin, produced by Yamina Benguigui in 1997, which is representative of one of these trajectories. Though audio-visual aids help to examine all the phenomena at the semiotic (gesture, posture, dress) and linguistic levels, in this article, we limit ourselves to a linguistic analysis of the complete narratives published by the producer in a book which came with the film..

The analysis deals with both the immigrants' discourse and the discourse made about them by researchers or institutions. Its aim is to show the continuity, rupture and building identities phenomena which characterize each group and to discuss, how, in front of the "same" event, specific strategies are adopted by men and women. In this way, we have related, on the one hand, gender, social class and culture and, on the other hand, continuity, rupture and building identities and the use of anaphora (we / them) and deictics (here / over there) where the referents are, by nature, dependent on the place where they speak.

Résumé

L'immigration est un phénomène qui a profondément bouleversé la vie de millions de Maghrébins comme en témoignent nombre de leurs récits. L'analyse de la relation, par les immigrés eux-mêmes, de quelques unes de ces trajectoires, permet de montrer comment la langue devient le moyen grâce auquel s'expriment continuité, rupture et construction identitaires de manière différente chez les hommes et les femmes, non pas tant en ce que leurs discours les opposent, mais parce qu'ils se construisent parallèlement et de manière complémentaire. Cette analyse permet également de montrer que ces discours parallèles sont en même temps communs et se rejoignent en ce qu'ils révèlent une appartenance à un même milieu culturel et une même classe sociale.

Le support essentiel de l'analyse est un film documentaire, Mémoires d'immigrés. L'héritage maghrébin, réalisé par Yamina Benguigui en 1997 qui est représentatif de nombre de ces trajectoires. Bien que la nature du support permette que l'on puisse

examiner, tout à la fois, les phénomènes d'un point de vue sémiologique (gestes, postures, vêture) et linguistique, nous nous sommes limitée, dans cet article, à une analyse linguistique des récits contenus dans le film ; récits complétés de ceux publiés par la réalisatrice dans un ouvrage (du même nom que le film) qui a accompagné la sortie du film.

L'analyse porte sur le discours des immigrés sur eux-mêmes vs discours tenu, sur eux, par des chercheurs ou des institutionnels. Elle vise à mettre en évidence les phénomènes de continuité, de rupture et de construction identitaires propres à chaque groupe (homme / femme) et à voir comment, face à un "même" événement, se mettent en place des stratégies spécifiques pour les assumer. Pour ce faire, ont été mis en relation, d'une part, sexe, classe sociale et culture et, d'autre part, continuité, rupture et construction identitaires en examinant l'usage des anaphores (nous / eux) et des déictiques (ici / là-bas) dont les référents sont, par nature, tributaires du lieu d'où l'on parle.

1. L'immigration maghrébine en France

Envisagée dans son ensemble l'immigration maghrébine s'inscrit dans la longue histoire des migrations qui se sont développées en Europe avec les débuts de l'ère industrielle et surtout depuis le début du 20^e siècle. Elle fait suite, en France, aux migrations polonaise, italienne, espagnole et portugaise et elle n'ira qu'en s'accroissant après la seconde guerre mondiale. Comme pour celles qui l'ont précédée, il s'agit, surtout, d'une immigration économique ; des hommes, originaires de Tunisie, d'Algérie ou du Maroc, viennent en France y chercher du travail dans l'espoir de faire vivre leur famille restée au pays¹. Dans une première phase (1940 -

¹ C'est cette recherche d'une vie plus digne qui, encore et toujours, conduit à quitter son "territoire". Partir, quel qu'en soit le prix, financier mais aussi, et surtout, humain, puisque au-delà de l'exil et de la perte affective qu'il engendre, les "partants" savent qu'ils peuvent perdre leur vie au cours du voyage. Ainsi, depuis le début de l'année 2006, quelque 7500 personnes, originaires principalement d'Afrique de l'Ouest, ont risqué leur vie sur des embarcations de fortune pour aller des côtes du Sénégal aux Îles Canaries (Espagne) ou de l'est de l'Afrique vers l'île de Lampedusa (Italie). Contre cette nouvelle forme de "guerre sociale" les pays du "Nord" tentent de fermer leurs frontières. L'Europe a érigé un mur de barbelés à Mèlila (enclave espagnole sur la côte méditerranéenne du Maroc) que des migrants africains essaient régulièrement de franchir, individuellement, ou parfois, en masse, comme ce fut le cas lors de la tentative dramatique d'octobre 2005 où cinq d'entre eux furent tués par la police qui voulait les contenir. Outre Atlantique, ce sont les États-Unis qui envisagent de construire un mur sur plusieurs centaines de kilomètres dans le désert du Nouveau-Mexique pour empêcher toute immigration latino-américaine. Encore et toujours la dimension économique de la condition de l'immigré détermine, on le verra, les autres aspects de son statut.

1970), cette immigration sera donc essentiellement masculine ; ce n'est que vers 1970 que ces hommes seront autorisés, sous certaines conditions, à faire venir en France leur femme et leurs enfants. Les récits examinés révèlent ces deux phases : celle où les hommes sont des "objets" destinés à produire d'autres "objets" ; celle où ces "hommes-objets" redeviennent des "humains" auxquels il est reconnu des besoins humains : ce sera le "regroupement familial" que se remémorent, parfois douloureusement, certaines des femmes interrogées pour la réalisation de ce film. À ces récits féminins, font écho les récits masculins, davantage polarisés sur l'univers du "travail" et sur les conditions dans lesquelles leurs auteurs ont été recrutés et employés.

Mais, dans tous ces récits, on discerne les traces de ce que l'immigration maghrébine a sa source dans trois pays anciennement colonisés par la France dont les autochtones sont de culture et de tradition différentes. Outre les aspects révélant les deux phases de l'immigration évoquées précédemment, les récits examinés font aussi écho à l'histoire coloniale² et à l'écart culturel qui existe entre les populations du "lieu d'origine" et celles du "lieu d'arrivée".

2. De l'origine des dires

Les récits analysés proviennent, pour une part, du film documentaire, *Mémoires d'immigrés. L'héritage maghrébin* réalisé par Yamina Benguigui (1997), et, pour une autre, de ceux publiés dans l'ouvrage, du

² L'immigration maghrébine vers la France métropolitaine débute alors que l'Afrique du Nord est encore sous domination française ; elle se développe surtout après la seconde guerre mondiale, à l'époque où ces pays revendiquent leur Indépendance nationale (1956 pour le Maroc et la Tunisie, protectorats français, 1962 pour l'Algérie, département français), et continuera jusqu'en 1974, année de la suspension de l'immigration des travailleurs et des membres de leur famille. Par raccourci, l'histoire de cette immigration pourrait être titrée : *De l'indigène à l'immigré* comme le laisse entendre Mahmoud, un des "pères", lorsqu'il dit : « Après la guerre [= 39-40] (...) je suis retourné en Algérie. (...) Ils [les colons] m'ont fait travailler jusqu'à la nuit, en m'appelant « l'indigène » (...) comme je ne suis pas un indigène, j'ai décidé de venir travailler à la France » (p. 62-63).

même nom, qui a accompagné la sortie du film et qui livre les récits de l'ensemble des personnes interrogées lors de sa réalisation³.

Le film est composé de trois parties de 52 minutes chacune : “Les pères”, “Les mères”, “Les enfants”. Il sera seulement question ici des discours tenus par “Les pères” et “Les mères” ; ceux tenus par “Les enfants” s’inscrivant moins dans la problématique définie par les éditeurs de ce volume n’ont pas été pris en compte.

Dans chaque partie analysée, trois discours alternent : celui des immigrés (hommes et femmes relatant leur expérience), celui des représentants du patronat et des différentes institutions gouvernementales françaises et celui des chercheurs. Ces trois discours sont entrecoupés d’images (le plus souvent d’images d’archives mettant en perspective le contexte historique) en lien avec la période évoquée dans le discours qui les précède ou les suit. Un quatrième discours, celui qui provoque le récit des immigrés, n’est pas perceptible mais on peut le reconstruire. Les immigrés se racontent parce que la réalisatrice le leur a demandé et leur pose des questions⁴ ; et, si ces récits sont remarquables c’est aussi parce que la réalisatrice, qui a une connaissance interne de leur vécu, a su guider leur récit.

Pour cette étude, c’est un parti pris, seuls les discours des immigrés ont été analysés ; ceux tenus, sur eux, par des représentants des différents organismes (patronaux ou étatiques) ou par des chercheurs, n’ont pas été étudiés pour eux-mêmes mais en tant qu’ils éclairent l’analyse.

Ces récits sont dits en français avec plus ou moins d’aisance selon le cas, certains même sont sous-titrés⁵ ; quelques mots viennent parfois

³ Le film est disponible en DVD, MK2 Éditions, 2004, l’ouvrage est publié par Albin Michel (Paris, 1996).

⁴ Ces questions n’ont pas été conservées au montage mais des expressions comme « vous savez... », « certainement ! », « comment j’ vais vous dire ? », « c’est pour ça que je vous disais... » sonnent comme des adresses, des acquiescements ou des réponses à l’intention de la réalisatrice.

⁵ Les extraits présentés sont cités entre « guillemets dits français ». Lorsqu’ils proviennent du film nous leur avons conservé, autant que faire se peut, leur caractère oral (sans pour autant utiliser une notation phonétique ce qui ne se justifierait pas ici) : « Les enfants i(z) arrivent pas à m’ comprendre » (Mohamed Toukal) et conservé les erreurs grammaticales ou autres : « C’est comme ça qu’on dit, **le** double vie » (Hamou

ponctuer le discours de l'un-e ou l'autre des intervenant-e-s mais il n'y a pas d'échange prolongé en arabe ou en berbère⁶. De cela, il ne sera rien déduit car nous ne savons pas explicitement dans quelle langue ont été menés les entretiens, même si la manière dont sont formulées les réponses laisse supposer qu'ils l'ont été en français. Était-il possible qu'ils soient menés en arabe ou en berbère par la réalisatrice ? Et, si oui, était-il possible (financièrement ou commercialement parlant) que le film soit doublé ensuite en français ?

L'ouvrage qui a été publié parallèlement est composé quelque peu différemment. Mis à part les quelques pages de l'Avant-propos, il est organisé, comme le film, en trois sections, mais les discours des "institutionnels", qui visent à contextualiser les récits individuels qui suivent, sont regroupés et synthétisés au début de chaque section. Par ailleurs, outre que l'ouvrage et le film ne contiennent pas à l'identique les récits des mêmes intervenants (voir ci-dessous), l'ouvrage fait davantage de part au vécu individuel des immigré-e-s, c'est pour quoi nous en avons tenu compte.

Au total, six récits, d'inégale longueur, ont été analysés pour "Les pères" et huit pour "Les mères".

À sa manière, chaque intervenant.e peut être considéré.e comme un.e représentant.e du groupe "immigré" même si, bien évidemment, les hommes et les femmes qui se racontent n'ont ni le même vécu, ni la même trajectoire comme l'indiquent maladroitement les brèves notices qui les présentent. Ces notices ne sont pas toutes construites sur le même modèle et ne contiennent pas les mêmes informations. D'une part, parce que ces personnes, n'ayant pas connu les mêmes expériences, il est

Goumid). Dans les passages extraits de l'ouvrage, ils sont cités, avec mention de la page, tels que l'auteure les a restitués, c'est-à-dire en les rapprochant du français standard.

⁶Dans "Les pères", seul Hamou Goumid (ci-après § 2.1) emploie quelques mots d'arabe à la fin de son entretien avec la réalisatrice : « **hadi hiyya** double vie ; c'est comme ça qu'on dit, **le** double vie ... voilà, **waš ngullik** ? » = **C'est ça** ... voilà, **que veux-tu que je te dise** ? Dans "Les mères", en plus de quelques petits segments en arabe, on relève un échange en berbère dans une séquence d'archive entre un interprète et une des femmes interrogées par le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, visitant un bidonville à Marseille en 1975. À cela il convient d'ajouter, les chansons (sur l'exil, le pays perdu, la perte) qui accompagnent le film : en arabe dans "Les pères", en berbère dans "Les mères" !

probable qu'elles n'ont pas toutes livrées les mêmes indications ; d'autre part, parce que la réalisatrice a construit *un* discours, avec ses différentes facettes, qui aurait pu être tenu par une seule et même personne qui serait en quelque sorte l'archétype de l' "immigré maghrébin" : d'abord en tant que catégorie "immigré", puis, au travers de chacune des parties du film, en tant que catégorie "homme", catégorie "femme", catégorie "enfant". C'est pourquoi nous parlons de *discours construit* car l'opération de montage aboutit nécessairement à des choix et révèle la perception de la réalisatrice sur ce sujet. De ce point de vue, la prise en compte des récits contenus dans l'ouvrage permet de neutraliser quelque peu ce phénomène et, *in fine*, de considérer que ces matériaux sont représentatifs de nombre des trajectoires évoquées auparavant (§ 1).

2.1. *Les pères*

Le film rapporte les récits de quatre hommes dont le nom apparaît à l'écran ; dans l'ordre d'apparition il s'agit de Khémaïs Dabous, Abdallah Samate, Mohamed Toukal et Hamou Goumid. L'ouvrage livre également le récit de Mahmoud (seul son prénom est indiqué), compagnon de "foyer" de Hamou Goumid, et celui d'Ahmed Bourras. Les notices qui suivent sont essentiellement informées par l'ouvrage.

Khémaïs Dabous est originaire de Tunisie d'où il part à 21 ans ; il débute à 22 ans comme O.S. "ouvrier spécialisé"⁷, chez Renault ; il y travaillera environ 40 ans jusqu'à son départ à la retraite. L'entretien se

⁷ L'expression désigne trompeusement un ouvrier sans réelle qualification professionnelle. Pour François Ceyrac, administrateur des usines Peugeot et président du CNPF (Centre national du patronat français), « les besoins étaient relativement simples, il s'agissait d'ouvriers spécialisés, ce qu'on appelait les OS. C'était la technique des longues chaînes où chacun faisait une opération, c'est pour ça qu'on disait ouvrier spécialisé. Il était spécialisé dans un geste, dans une opération mais, sur la chaîne, à force d'opérations on aboutissait au produit fini ». La plupart des travailleurs immigrés ont été employés comme "manœuvres", c'est-à-dire comme "ouvrier exécutant des travaux qui n'exigent pas d'apprentissage préalable" (*Le nouveau petit Robert*), ou comme "ouvriers spécialisés", c'est-à-dire comme "ouvrier formé pour exécuter une seule tâche, simple, qu'elle soit manuelle ou mécanique". Moins nombreux ont été ceux qui ont pu devenir "ouvrier qualifié" ou "ouvrier hautement qualifié".

déroule dans son appartement d'où l'on voit le site de l'usine Renault de l'île Seguin où il a travaillé. C'est le seul, parmi toutes les personnes interrogées, qui a été scolarisé dans son pays d'origine (niveau collège). Cela explique peut-être que son départ vers la France n'a pas été motivé, selon lui, par des raisons économiques (bien qu'orphelin lors de son départ) et qu'il a pu progresser dans ses activités professionnelles (sans que l'on sache à quel niveau il est arrivé). Il milite dans différentes associations.

Abdallah Samate est originaire du Maroc. Avant de venir travailler en France il était « ouvrier agricole intermittent ». Il a plus de 50 ans lors de l'entretien qui se déroule devant les houillères désaffectées de Douai (nord de la France) où il est arrivé le 30 août 1963 pour travailler comme abatteur, « ouvrier pour abattre le charbon » ; quelques années plus tard il a un grave accident du travail pour lequel il obtiendra une pension d'invalidité après de longues et difficiles démarches. Marié au Maroc avant son départ pour la France, il réussira à faire venir sa femme en France le 20 juin 1974 (soit 10 ans après son arrivée en France et là aussi après de longues démarches), dans le cadre du regroupement familial ; ses enfants naîtront en France. Il milite dans une association.

Mohamed Toukal est originaire d'Algérie et a environ 70 ans au moment de l'entretien qui se déroule dans une usine désaffectée. Il est arrivé en France après la fin de la seconde guerre mondiale, probablement en 1945, à la recherche de son père, déporté en Allemagne dans le cadre du travail obligatoire. Après avoir retrouvé son père, il reste en France et travaille « aux mines ». En 1958, après 13 ans passés en France, il parvient avec difficulté à faire venir sa femme. Il a plusieurs enfants, nés en France.

Hamou Goumid et *Mahmoud*. L'entretien se déroule dans un foyer de travailleurs immigrés à Drancy (région parisienne) où ils habitent depuis 30 ans. Hamou Goumid est originaire du Maroc (Oujda) et Mahmoud d'Algérie. Ils ont en commun d'être retraités et d'être restés vivre en France, seuls, durant leur retraite. Ils ont également en commun d'être des anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Hamou Goumid s'est engagé en 1939 et a été fait prisonnier à Dunkerque (il restera prisonnier en Allemagne pendant 3 ans) ; Mahmoud, lui, a fait la « bataille en Italie, là-bas à Monte-Cassino ». Enfin, ils ont en commun

de ne pas avoir “bénéficié” ou voulu “bénéficier” du regroupement familial : leur femme et leurs enfants vivent donc dans leur pays d’origine. Hamou Goumid est arrivé en France à l’âge de 27 ans, il y a passé 51 ans et a travaillé « sur les chantiers ». Mahmoud est arrivé en France à 24 ans (1946) et a travaillé « dans le bâtiment, à la mine, à l’usine ».

Ahmed Bourras est originaire d’Algérie. Né en 1946, il arrive en France, enfant, à l’âge de 11 ans, en 1957, pour y rejoindre (avec son père, sa mère et ses frères et sœurs) son frère aîné travaillant dans la région lyonnaise à Givors (mines de Charbon). Il est scolarisé en France et se souvient de son enfance marquée par la guerre d’Algérie. Un de ses fils, Djamel Bourras est devenu champion olympique de judo en juillet 1996 à Atlanta.

2.2. *Les mères*

Dans l’ordre d’apparition dans le film, “Les mères” sont : Média Gomri et Aldjia Bouachera, Khira Allam, Yamina Baba Aïssa, Zohra Flissi et Rabéa, Yamina Amri et Khadija.

L’ouvrage contient, en sus, le récit de Djamila mais ne contient pas celui de Média Gomri et Aldjia Bouachera ce qui explique que nous donnions peu d’indication sur leur itinéraire puisque, comme pour “Les pères”, nous nous sommes basée sur l’ouvrage pour reconstituer l’itinéraire de chacune des “mères”. Toutes sont d’origine algérienne.

Media Gomri et Aldjia Bouachera. Aldjia a été scolarisée (en Algérie) jusqu’à 12 ans, âge où sa mère lui « fait quitter l’école » pour rester à la maison. Elle arrive en France, avec sa mère et sa belle-mère, rejoindre son mari après son mariage. Elle a travaillé en France comme femme de ménage pour « mieux éduquer ses enfants » parce que le salaire de son mari ne suffisait pas. Elle a des enfants (on ne sait pas combien), qu’elle a « habitué à la française » et qui « ne comprennent pas un mot d’arabe ». Quant à Média, qui intervient peu, on sait seulement qu’elle était déjà en France à l’arrivée de Aldjia et qu’elle a perdu son mari (enterré en Algérie) et son fils (enterré à Marseille). Toutes deux ont environ une soixantaine d’années.

Khira Allam vit avec son mari, Ahmed, dans le nord de la France, près de la frontière belge. Ils sont arrivés en France, ensemble, en 1957 ; ils ont eu quatre enfants : deux garçons, l'un ingénieur, l'autre médecin partis vivre en Algérie, deux filles, l'une adjointe au maire à Strasbourg, l'autre encore scolarisée. Ahmed, son mari, a travaillé comme « manœuvre dans une aciérie » ; quant à Khira, après être restée seule toute la journée durant de longues années, elle apprend à lire et à écrire et obtient de son mari l'autorisation de « travailler à la maison » et devient assistante maternelle.

Yamina Baba Aïssa a environ 50 ans. Elle est arrivée en France, enfant, à l'âge de 6 ans, avec sa mère et ses trois sœurs, pour y rejoindre son père qui y travaillait comme « ouvrier du bâtiment ». Elle va à l'école, qu'elle apprécie beaucoup, jusqu'à 14 ans, âge où ses parents la contraignent à se fiancer, puis à se marier avec Mourad, « manœuvre dans le bâtiment », d'origine algérienne, lui aussi, dont elle aura 4 enfants. Soumise à ses brutalités durant 20 ans, elle le quitte lorsque sa fille aînée fugue et quitte le domicile parental pour « vivre sa vie ». Divorcée, elle vit seule et est bénévole dans une association et donne des cours d'alphabétisation à d'autres femmes.

Zohra Flissi et Rabéa sont cousines, elles sont arrivées ensemble en France en 1948, Zohra avait 18 ans, Radia 17. Zohra est venue rejoindre son père habitant dans la région parisienne. Venu en France avant la seconde guerre mondiale pour y travailler, il est arrêté durant l'occupation pour faits de résistance et sera déporté trois ans à Buchenwald. Quant à Rabea, il semble – il n'en est guère dit plus – qu'elle a été mariée et n'a pas eu d'enfants. Zohra et Rabéa ont environ 60 ans au moment de l'entretien qui se déroule dans le café-restaurant que Zohra a acheté, contre l'avis de son mari, il y a environ 30 ans et qui est maintenant tenu par sa fille aînée. Toutes deux semblent ne s'être jamais séparées. Le mari de Zohra avec qui elle a eu sept enfants a été ouvrier chez Renault durant 30 ans. Elle-même, avant d'ouvrir son café-restaurant, aura été « bonne à tout faire », puis, avec Rabea (durant une courte période), « ouvrière » dans une usine (Beghin, sucre) à Paris.

Yamina Amri et Khadija. Nous savons peu de choses de l'itinéraire de ces deux femmes qui sont interrogées à la toute fin du film si ce n'est qu'elles aussi sont d'origine algérienne, ont entre 50 et 60 ans, ont eu des

enfants, qui sont âgés au moment de l'entretien et, qu'au contraire des autres personnes interrogées (hommes et femmes), elles et leur famille ont résidé un temps en zone rurale (sud de la France) et non dans ou en périphérie d'une grande agglomération urbaine.

Djamila a environ 70 ans ; ses parents l'ont mariée à l'âge de 11 ans et son mari l'a violée à l'âge de 11 ans et demi ; à 16 ans elle aura son premier enfant, une fille qui mourra à 8 ans. À la même époque son mari part en France. Durant les 23 ans où ils seront l'un en France, l'autre en Algérie, elle vivra chez sa belle-famille avec son second enfant, un garçon. Elle a environ 40 ans quand elle rejoint son mari en France avec son fils de 20 ans. Le père et le fils travailleront dans un garage à Puteaux, où tous trois vivront plusieurs années dans des conditions très sommaires, avant que *Djamila* se familiarise avec son nouvel environnement et prenne de l'assurance. Elle fera alors les démarches nécessaires auprès de la mairie de Puteaux pour obtenir un travail (elle sera « femme de ménage » dans une école) et un logement (il lui sera accordé quelques années plus tard) où elle y vit seule maintenant (son mari est mort de maladie, son fils d'un accident de voiture). Elle prend des cours pour passer son permis et conduire la voiture laissée par le mari.

3. Émigrés-immigrés : de la continuité à la rupture

Dans les récits deux types de propos nous semblent significatifs de l'identité que ces personnes se sont construites. Le premier dénote tout à la fois leur qualité d'*émigré* (les propos montrent une continuité et une rupture avec leur "culture" d'origine) et d'*immigré* (les propos marquent alors leur distance avec la "culture" du pays d'accueil, en l'occurrence la France)⁸. Dans l'un et l'autre cas *nous*, tantôt émigrés, tantôt immigrés

⁸ Si l'on retient les définitions de dictionnaires courants comme *Le nouveau petit Robert* ou *Le petit Larousse* sont *émigrés* ceux qui ont "quitté leur pays pour aller s'établir dans un autre" ; sont *immigrés* ceux qui "sont venus s'établir dans un pays étranger au sien". Les deux termes expriment un "changement de lieu" orienté par la source du mouvement (*émigré* a pour repère "le lieu que l'on quitte") ou par la localisation à laquelle a abouti le déplacement (*immigré* a pour repère "le lieu dans lequel on s'établit"). Les verbes *aller* et *venir* expriment la direction du déplacement et

s'oppose à *eux*, lui-même référant seulement à la population du pays d'accueil. Ce sont les emplois diversifiés de *nous* d'une part, *eux* d'autre part, qui manifestent leur identité. Cette identité, ou du moins, l'une de ses composantes, se révèle aussi par le terme même qu'ils ont adopté et qui les désigne : *immigré(s)*. Ce faisant, ce terme, qui au cours du milieu du XX^e s. a pris le sens de "ouvrier étranger, souvent issu d'un pays peu développé, qui travaille dans un pays industrialisé", en est venu à désigner "l'ensemble d'immigrés de même origine" et, par extension, "la femme de l'ouvrier et ses enfants"⁹, formant ainsi une "catégorie" de population dont toute singularité serait absente¹⁰. Or, l'unité de cette "catégorie", tout à la fois "constituante et constituée", n'est pas telle que des singularités ne s'y manifestent pas. Il en va ainsi de la différenciation sexuelle. Si les discours analysés montrent qu'hommes et femmes se rattachent, par des biais divers, à cette "catégorie immigré", ils révèlent également combien leur parcours, au sein même de cette "catégorie", se différencient non pas tant en ce qu'ils s'opposent, mais parce qu'ils se construisent parallèlement et de manière complémentaire.

Dans un premier temps, nous avons pris en compte les différentes occurrences des anaphores (*nous / eux*) et des déictiques (*ici / là-bas*) énoncés, en tant qu'archilexèmes, par chaque "père" et chaque "mère" pour les rapporter à leur référent et déterminer ce qui le caractérise ; puis, nous nous sommes attachée à dégager leurs caractéristiques communes en tant que "pères immigrés" (§ 3.1), "mères immigrées" (§ 3.2) afin de montrer quels étaient les traits signifiants de ces identités. Pour finir, nous avons examiné les relations différentielles des hommes et des femmes à la condition d'immigré : convergentes quant à la "catégorie immigré", parallèles mais complémentaires quant à la "catégorie sexe" (§ 4).

fonctionnent, au même titre que le couple *émigration / immigration* comme les deux faces d'une même réalité, l'un étant le versant indissociable de l'autre.

⁹ *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1995 [1^e éd. 1992].

¹⁰ En fait, la "notion d'immigré" tend à se confondre avec une catégorie 'sociale', imprégnée d'idéologie et associée dans les esprits à la notion d'étranger, excluant des sous-catégories d'étrangers ou de nationaux d'origine étrangère (très souvent issus de pays riches), et incluant à l'inverse des Français (essentiellement des descendants de migrants coloniaux et post-coloniaux)". Mouna Viprey, "Discriminations raciales : de qui et de quoi s'agit-il ?", *Hommes & libertés*, n° 133, janvier-mars 2006, p. 20.

3.1. *Les pères*

De l'ensemble des récits analysés, il se dégage que *nous* renvoie à trois types de référents qui se subdivisent eux-mêmes en plusieurs référents. Sur un autre plan, on peut schématiquement faire correspondre ces trois *nous* à trois phases identitaires qui mènent de la continuité à la rupture, sans bien entendu que ces phases ne soit nettement délimitées.

– *nous* = [les immigrés, **sans eux**, les Français] correspondrait à la phase 1, celle de la continuité, dans laquelle, tout en étant **ici**, en France, “nous ne sommes pas d'**ici** mais de **là-bas**, nous ne sommes pas **chez nous**” ;

– *nous* = [les immigrés, **avec eux**, les Français] correspondrait à la phase 2, celle de la transition où l'on note un rapprochement vers **ici**, la France, sans pour autant y être “**chez nous**”, et un éloignement de **là-bas** ;

– *nous* = [émigrés-immigrés : *atopique*] correspondrait à la phase 3, celle de la rupture identitaire qui entérine l'absence de place dans l'espace social et dans les classements sociaux, confirmant ainsi la “catégorie immigrée”, situant le *nous* ni du côté du **même**, ni du côté de l'**autre** et le *ici-chez nous*, **nulle part**.

3.1.1. Continuité : *nous* [+ outils de production]. Il peut sembler abusif de parler de *continuité* alors même qu'il y a eu, du fait même de l'émigration, départ du pays d'origine. Par ce terme il s'agit surtout de marquer le fait que, d'une part, l'émigration a été envisagée comme provisoire et liée à une nécessité économique, au travail, et, d'autre part que, c'est en tant qu'outil de production, qu'ils ont vécu dans le pays d'accueil : “l'*homme* est resté au pays”.

Ce point de vue se manifeste dans les récits des “pères” par les emplois de *nous* qui peut être défini de la sorte :

Nous, les immigrés, ne sommes pas des Français, mais nous ne sommes pas seulement des étrangers, nous sommes des Maghrébins, mais nous ne sommes pas seulement des Maghrébins, nous sommes des immigrés, mais nous ne sommes pas seulement des immigrés, des hommes venus s'établir en France,

nous sommes des immigrés qui sont des outils de production, et seulement des outils de production, des objets destinés à produire d'autres objets.

Cette définition trouve sa justification non seulement dans tous les récits des “pères” mais également, on le verra, dans les propos tenus par les “institutionnels”. On peut la décomposer comme suit en traits différentiels ; il faut toutefois avoir conscience que ces traits ne s’organisent pas de manière polaire [+ / -] d’un référent à un autre, ils se combinent et s’organisent diversement pour fournir d’autres référents qui permettent d’obtenir le *nous* défini ci-dessus.

– *Nous* [non Français, étrangers, Maghrébins, immigrés = *O.S., manœuvres*]

« Quand on rentre chez Renault on regarde votre nom, du moment qu’on regarde votre nom [et qu’on voit que] vous vous appelez Mohamed, Ben Ali ou Abdallah ou tout c’ que vous voulez (...) et on vous met sur chaîne. Voyez-vous, la chaîne était destinée pour les Maghrébins et les Africains. » (Khémaïs).

« Le contremaître m’ dit : ‘Tu seras abatteur’. C’était mon travail, abatteur, ouvrier pour abatte le charbon. » (Abdallah, p. 37)

– *Nous* [non Français, étrangers, Maghrébins, immigrés = *sans droit*].

« ... après l’accident, j’ai eu le temps [de repenser aux conditions de travail] et je me suis aperçu, petit à petit, qu’il y avait beaucoup trop de différences avec les camarades mineurs français de souche. Pour nous, il n’y avait ni droits, ni pension de retraite ou d’invalidité. » (Abdallah, p. 40).

« [Après l’accident de chantier où il a eu les deux jambes cassées et pour lequel il a dû rester 6 ans à l’hôpital]. Et quand j’ai demandé une petite pension, on m’a répondu que je n’y avais pas droit. (...) Alors, c’est normal, tu crois, que je n’aie pas de droits ? » (Mahmoud, p. 64).

– *Nous* [non Français, étrangers, Maghrébins, immigrés = *outils de production*].

« ... et lui [le recruteur] i commence à nous passer des *fisites* (...) on fait la queue, dès qu’on arrive i nous sert la main ; nous on croyait qu’i nous sert la main, mais non, c’est pour toucher ici [= paume de la main], si on a déjà travaillé ou non, dans les fermes, dans les champs, si on est des travailleurs. Si i touche qu’ c’est mou, c’est pas bien (...) i save qu’ c’est quelqu’un dans les bureaux, quelqu’un qui travaille pas, donc automatiquement i le prend pas. (...) Donc ceux qui passent *fisite*, accordé tout ça, i reçoivent tampon de ... vert, c’lui qui s’ra annulé un tampon rouge, ça veut dire annulé. (Abdallah).

- *Nous* [non Français, étrangers, Maghrébins, immigrés = *un Mohamed / sans-nom*].

« ... mais pour un Mohamed, je ne suis pas resté vissé à la chaîne, j'ai évolué. » (Khémaïs, p. 30)

« Lorsque le contrat d'un an s'est enfin terminé, le contremaître (...) m'a dit, sans même me regarder : 'C'est comment ton nom déjà ? Tu es un bon 'abatteur'. Tu vas partir deux mois en perm¹¹, et ton contrat est renouvelé.' » (Abdallah, p. 38)

- *Nous* [non Français, étrangers, Maghrébins, immigrés = *non Français*].

« Y a quand même un petit truc... C'est au niveau du regard des autres. C'est pas comme s'il était un français de souche. Quand il gagne, ça n'a pas le même impact. » (Ahmed, p. 51, parlant de son fils Djamel, champion olympique de judo).

En écho à la définition posée ci-avant, et qui manifeste le point de vue des “pères”, on relève, dans les propos tenus par les “institutionnels”, des éléments qui confirment leur perception sur un point essentiel, celui qui les assigne à leur condition d’« outils de production », et seulement d’« outils de production » ; condition d’où serait absente tout autre critère définitoire, validant le fait que seul le “travail” légitime le phénomène migratoire. Il ne s’agit pas d’être ou ne pas être Français, la question ne se pose pas en ces termes, il s’agit de pourvoir en main d’œuvre l’économie française. C’est du moins ce qui se dégage des propos des “institutionnels”, qu’il s’agisse de François Ceyrac (président du Centre national du patronat français, 1972-1981), de Joël Dahoui (sélectionneur de main d’œuvre pour l’Office marocain d’immigration, 1963-1995), de Stéphane Hessel (ministre conseiller de l’Ambassadeur de France à Alger, 1964-1969) ou de Philippe Moreau Desfarges (Conseiller technique du secrétaire d’État chargé des travailleurs immigrés, 1975-1977) qui sont interrogés dans le film.

On peut alors établir un parallèle avec l’un des référents de *nous* isolé précédemment, celui qui, à notre avis, subsume tous les autres en ce qu’il les détermine. Ce *nous* [+ outil de production], énoncé par les immigrés

¹¹ Noter au passage l’usage de *perm* pour “ permission ”, terme utilisé à l’armée ou à l’internat pour signifier que la personne qui en dispose a l’autorisation de quitter le lieu où elle réside. L’absence d’autorisation étant sanctionnée.

eux-mêmes, trouve en effet son double dans le discours de l'Autre ; chez François Ceyrac qui envisage le phénomène de manière théorique¹² ou chez Joël Dahoui qui le conçoit de manière plus pratique en tant qu'activité professionnelle¹³. Mais, pour l'un et l'autre, il s'agit d'arguments rationnels qui s'opposent au vécu émotionnel des "pères" qui y ont vu le déni de leur qualité d'êtres humains comme le fait remarquer Abdallah (voir page précédente) lorsqu'il décrit la manière dont les recrutements s'effectuaient¹⁴.

C'est pourquoi, pour cette première phase, nous retenons, comme critère définitoire absolu, englobant les autres traits et les relativisant, le trait [+ outil de production]. Et, de fait, un outil [- animé] n'a pas à être défini par des critères qui qualifieraient un être humain [+ animé, + humain]. De ce point de vue, les traits [+ époux] ou [+ père] ne sont pas à prendre en compte¹⁵ ; tout comme d'ailleurs le trait [+ nationalité

¹² « Il y a toujours eu pour les entreprises, un synchronisme entre besoin de main d'œuvre, croissance économique et déficit démographique. Après la guerre de 40 il y a eu un déficit démographique, nous avons la croissance économique, il fallait faire face. » (François Ceyrac)

¹³ « Le sélectionneur il a quelqu'un devant lui pendant 4 ou 5 minutes. Pendant ces 4 ou 5 minutes, il doit déterminer si le travailleur – pa(r)c' que notre responsabilité était en jeu – si le travailleur qu'il envoie va être un, je m'excuse de l'expression, j'aime pas ce mot, un produit, un produit de valeur pour la personne qui a sollicité ses services. Donc ! J' dois dire, c'est pas à notre gloriole (...) qu'avec la main d'œuvre marocaine il y a eu très très très très peu de déchets, moins de 2 % sur tout ce qu'on a envoyé, pa(r)c' qu' y a des années on envoyait 50.000 personnes. » (Joël Dahoui)

¹⁴ « On a beaucoup dit qu'i mettai(en)t des tampons sur les bras, qu'i(z) étaient marqués, qu' les gars étaient marqués comme si c'avait été des bêtes, etc. N'exagérons rien. Effectivement ça été fait pendant un moment, et puis, et puis (...) Y avait des critères physiques. Quand vous prenez un gars, vous pouvez pas prendre un gars de 48 kilos pour aller en fonderie (...), ceux qui vont dans une usine chimique i s' trouvent dans une ambiance de fumée à respirer, etc., donc (...) faut qu'au point de vue pulmonaire y a absolument rien, même pas une calcification quand vous l' passez en, quand vous l' passez à la radio » (Joël Dahoui)

¹⁵ « Nous ne recrutons bien entendu que des célibataires. Célibataires, c'est-à-dire des hommes, mariés ou non mariés. » (François Ceyrac).

« Et au fond, ces travailleurs émigrés étaient perçus pas tout à fait comme des hommes, ils étaient perçus comme au fond des gens dont, si vous voulez, c'est vrai, vous avez raison... Vous dites : 'Vous pouvez pas vivre sans femme, etc.', ben, pour eux, on s' posait pas la question. On s' disait : 'Bon ! i n'ont qu'à se démerder, c'est

française], et ce d'autant plus, pour ce dernier trait que, durant une période, les immigrés ont été, et pour certains sont devenus, des citoyens français¹⁶ tout en restant des immigrés d'ailleurs ou étant perçus comme tels (voir note 11). Ici cependant, le trait [+ nationalité française] est à entendre au sens juridique du terme, alors que le trait [- Français] inclus dans la définition de *nous* doit être entendu comme le reflet de la position du "travailleur immigré" par rapport au "travailleur français" ne bénéficiant pas des mêmes droits et occupant des postes de travail (à l'usine, à la mine, sur les chantiers) qui leur sont spécifiquement réservés. Et, d'une certaine façon cette position trouve sa contrepartie chez les institutionnels des pays d'origine avec lesquels des accords de recrutement de main d'œuvre sont signés¹⁷ transférant ainsi aux États le droit des entreprises certes, mais aussi celui des individus comme le laisse entendre Abdallah :

leur problème, c'est leur problème, c'est pas notre problème, c'est leur problème'. » (Philippe Moreau Desfarges)

¹⁶ « ... il s'agissait de s'adresser à l'Afrique du nord, essentiellement en Algérie. Pourquoi ? Parce que, à l'époque, l'Algérie était un département français. C'était pas des musulmans, c'était des citoyens français. Seulement, au lieu de venir de la Corrèze ou de l'Auvergne, envahir les bistrots parisiens, ils venaient d'Algérie pour faire marcher les usines françaises. Il n'y avait pas le sentiment, si vous voulez, d'un appel à quelque chose d'extérieur à la France (...) Les Algériens étaient des citoyens français. Il y avait des problèmes algériens [allusion à la guerre d'Algérie], bien sûr, mais sur un plan juridique, institutionnel, c'était des citoyens français. » Et d'ailleurs « pendant la guerre d'Algérie, la demande de main-d'œuvre était si forte qu'en tant qu'employeurs nous avons continué à recruter imperturbablement, comme si de rien n'était. Ce n'était pas à nous de poser le problème, mais au gouvernement. » (p. 19)

¹⁷ « Il y avait un accord entre le ministère du travail marocain et l'office d'immigration au Maroc pour sélectionner dans certaines zones des contingents. Mais j'aime pas beaucoup ce mot contingent pa(r)c' que ça fait masse. Quand j' dis contingent, c'était des chiffres. On prenait 300 travailleurs dans la province de Marrakech, 250 dans la province de Fès, 150 dans la province de Taza, etc. Autrement dit on partageait le gâteau de l'immigration. » (Joël Dahoui)

« ... j'ai aussi eu l'occasion de négocier avec les autorités algériennes un accord de main-d'œuvre. (...), le principe des échanges de main d'œuvre fonctionnait assez bien puisque du côté français les entreprises françaises avaient besoin de main d'œuvre, c'était une période d'expansion, cette main d'œuvre était une main d'œuvre abondante, facile à employer et à renvoyer chez elle (...). Nos partenaires algériens étaient relativement satisfaits de pouvoir ainsi profiter des facilités d'envoi à l'étranger de beaucoup de leurs célibataires travailleurs. » (Stéphane Hessel)

« ... il y avait eu une grève ... le représentant de l'Amicale des Marocains était venu spécialement à la Houillère et il avait dit ... : 'Vous êtes venu pour travailler, pas pour faire des manifestations, ni des grèves ! Celui qui ne veut pas travailler, je le renvoie au Maroc, et dès qu'il passera la douane ses ennuis vont commencer. » (p. 39-40).

3.1.2. Transition : *nous* [+ travailleurs]. Après de longues années passées « sur la chaîne » ou « à la mine », il y a une prise de conscience par les “pères” de ce qu'ils ne sont pas seulement des [+ outils de production] mais des [+ travailleurs] auxquels sont attachés des droits qui peuvent être revendiqués. Cette prise de conscience, préparée par l'analyse de leur condition de travail et de vie, correspond en quelque sorte à celle qui pourrait être qualifiée, sans ironie aucune, de phase d'“insertion professionnelle” en ce qu'elle manifeste la compréhension du fonctionnement du monde du travail dans lequel ils ont été projetés. Elle est surtout perceptible ici dans les propos des “pères” qui ont eu la possibilité d'évoluer sur le plan professionnel comme Khémaïs et Abdallah qui se souviennent de l'action des syndicats.

« Alors, heureusement, il y a eu les syndicats. La C.G.T. s'est battue avec la direction [de Renault] pour des stages de perfectionnement et d'alphabetisation, au profit des illettrés. » (Khémaïs, p. 27).

« [Après mon accident], je me suis souvenu du jour où il y avait eu une grève, organisée par la C.G.T. [= Confédération générale du travail], pour protester contre les accords pris avec le Maroc au sujet des contrats de 18 mois. » (Abdallah, p. 39).

C'est durant cette phase que s'installe, sur ce plan, un rapprochement avec le pays d'accueil, notamment avec les autres travailleurs auxquels le *nous* [+ outil de production] s'associe finalement en tant qu'“ancien des Houillères” comme Abdallah :

« Aujourd'hui, je milite dans une association, *Les anciens mineurs du Pas-de-Calais*. Quand on parle de tout ce qu'on a vécu, il n'y a plus de différence. », p. 41)

ou en tant qu'“ancien de Renault” comme Khémaïs :

« Le dernier jour, en mars 92 [fermeture du site de l'île Seguin de l'usine Renault], tous les ouvriers qui ont été licenciés ont reçu un livre sur la régie et sur la vie de Louis Renault. » (p. 33).

Mais c'est aussi durant cette phase qu'il est possible de considérer que le séjour en France a eu des effets positifs au plan individuel comme le souligne Abdallah :

« J'ai mes racines ici [France], j'ai vécu pendant 30 ans, c'est pas rien, sauf que je cache pas que je suis toujours attaché à mon pays [Maroc] et mes racines et j'ai d' la chance aussi de avoir la culture français et la force qu'ils ont les Français de dire merde quand ils ont envie de l' dire, de dire la franchise et tout ça. Et moi c'est quelque chose de plus par rapport à c' que j'ai. Donc ça je l' cache pas. »

Toutefois, on le voit aussi dans cet extrait, ce rapprochement n'implique pas un éloignement du pays d'origine et installe cet entredeux qui annonce le *nous* de la troisième phase.

3.1.2. Rupture : *nous* [+ *atopique*]. Ce *nous* de la rupture est perceptible dans le fait que le rapprochement avec le pays d'accueil ne s'accompagne pas pour autant d'une "insertion sociale" et peut se définir comme :

Nous [émigrés-immigrés], malgré le chemin parcouru pour être comme eux [+ Français], nous ne sommes pas devenus tout à fait comme eux [+ Français] mais nous ne sommes plus tout à fait comme eux [+ ceux qui sont restés au pays], nous sommes ici sans lieu ni place.

Ce sentiment c'est sans doute Khémaïs qui l'exprime le plus lucidement mais aussi le plus tristement :

« ... l'heure de la retraite a sonné. Je n'étais pas habitué à cette idée, j'avais toujours travaillé, deux fois plus que les autres, d'abord pour évoluer, ensuite pour être considéré comme les Français qui avaient les mêmes qualifications que moi, enfin pour mes enfants, pour mes fils, pour qu'ils soient fiers de leur père, pour qu'ils comprennent que j'avais tout fait pour m'intégrer. (...) Je ne comprends pas ce que cela veut dire, au fond s'intégrer. À partir du moment où l'on vit et travaille comme les Français qui nous entourent, est-ce que cela veut dire ne plus suivre sa religion, ... » (p. 31)

« ... je voulais devenir Français et m'insérez dans la société, vous savez. M'insérez dans la société française parce que j'étais amoureux de la langue et de la culture françaises. J'me suis dit maintenant voilà puisque je parle français ... et je me suis aperçu que le plus je vais essayer d'apprendre la langue française, le plus que je vais essayer d'évoluer dans la langue française ... mais ça ne veut pas dire que on [vous accepte] ... je suis toujours resté un Mohamed. »

Mais, au fond, le lieu qui manifeste le plus cruellement cette absence d'insertion sociale est le "foyer de travailleurs immigrés". On peut se reporter pour le constater au récit de Hamou et Mahmoud qui, après leur retraite, sont restés vivre en France dans le "foyer de travailleurs immigrés" où ils ont passé l'essentiel de leur vie. Tous deux y évoquent leur passé d'anciens combattants de la seconde guerre mondiale (voir § 2.1.) et se souviennent d'un temps où « nous étions tous pareils » pour en arriver, près d'un demi-siècle plus tard, au temps où « on reste entre nous ».

« Ma vie presque à moi, toute ma vie, toujours avec les Français, toujours. Comme le travail, comme l'armée, comme civil et tout. En 39 j'étais (en)gagé, j'avais 17 ans. Le moment qu' j' suis été, venu en France j'avais 18 ans. J'étais à Oujda. J'étais (en)gagé là-bas. On était à pied, l'artillerie, on avait des chevaux, on avait des canons et tout. » (Hamou)

« Pendant la guerre (...) j'ai crevé de faim, comme les autres. Et je suis resté trois ans prisonnier en Allemagne, avec tous ceux de mon régiment. À cette époque, on était comme les Français, tous pareils, comme des amis. Mais depuis 30 ans que je vis au foyer, je n'ai plus jamais eu d'amis français. J'en ai même jamais vu qui viennent ici. On reste entre nous. ? » (Hamou, p. 53 et 61).

Et, de fait, il ressort des propos des uns et des autres que les relations avec *eux* [+ Français] ont été principalement limitées au domaine professionnel : les ouvriers (de l'usine, de la mine, du chantier), le contremaître, le recruteur, le personnel médical (lors de la visite de recrutement), le syndicat, ou au domaine administratif : l'assistante sociale. Hors de ces domaines, *eux* [+ Français] ne peut être défini que comme [+ absents].

Toutefois, on le verra aussi dans les récits des "mères", l'assistante sociale occupe une place à part, parce que, comme "le syndicat", elle a une position qui l'incite à prendre en considération les besoins, les désirs, exprimés par le "mari" ou le "père"¹⁸. On peut alors attribuer à *nous* le trait [+ humain] qui n'était pas manifeste dans le *nous* [+ outil de production] et que l'on voyait poindre dans le *nous* [+ travailleurs]. Dans cette

¹⁸ « Un jour, après dix ans de solitude, le 20 juin 1974 (...), j'ai eu enfin l'occasion de faire venir ma femme du Maroc (...) L'assistante sociale m'a aidé à dénouer le problème [du logement] et ma femme est arrivée. » (Abdallah, p. 40-41)

dernière phase *nous* peut donc se définir comme [+ *atopique*, + humain], le trait [+ humain] correspondant à la période du regroupement familial.

Bien évidemment, il n’y a pas une seule chronologie applicable à tous et à chacun, nous sommes dans une synchronie dynamique où différents états coexistent d’un individu à l’autre ; de même, il n’y a pas non plus de linéarité absolue dans le déroulement des trois phases mises en évidence, elles ont coexisté chez un même individu. Pourtant, il importe de souligner que l’examen de l’ensemble des récits des “pères” autorise à dessiner ce portrait de l’immigré *atopique* auquel l’analyse aboutit et, de ce point de vue, un parallèle peut être fait avec ce que révèle l’examen des récits des “mères”.

3.2. *Les mères*

Comme pour “les pères”, l’itinéraire de chacune des “mères” ne peut être réduit à un itinéraire qui leur serait en tous points commun ; cela étant il apparaît que les trois phases dégagées précédemment sont présentes dans leurs récits. Une différence cependant est manifeste ; dans les récits des “mères”, les référents de *nous* se définissent davantage comme [+ femme, + fille, épouse, + mère] en relation avec *eux* défini comme [+ homme, + père, + époux] ou comme *nous* [+ famille]. Lorsque *nous* [+ immigré] est relevé, c’est en tant que trait définissant la catégorie “immigré” et ce par rapport à *eux* [+ Français] et, dans ce cas, il est non marqué sexuellement : ce n’est pas un *nous féminin*, ou professionnellement : ce n’est pas non plus un *nous manœuvre*.

Ce parallélisme est toutefois décalé dans le temps ; la première phase pour “les mères” correspond globalement à celle du regroupement familial¹⁹, dans les années 1970, alors qu’elle se situe pour “les pères”

¹⁹ « Dans la deuxième phase les familles se sont installées, elles ont amené les petits enfants, les petits, les moyens ou les grands, et **pis** elles ont fait aussi des enfants en France. Et on a vu alors apparaître, à ce moment là, un problème, un problème qui n’était pas du tout un problème d’entreprise, mais qui était un problème de société. On a vu s’installer en France une société algérienne qui auparavant vivait en Algérie et qui maintenant venait s’installer dans les périphéries dans les banlieues, etc. » (François Ceyrac)

vers 1950. Il est aussi profondément différent quant aux raisons qui justifient leur venue en France. Certes, les conditions économiques sont toujours la justification première qui conditionnent l'émigration mais, là où il s'agissait pour les "pères" de « célibataires, mariés ou non » (voir note 15), il s'agit, pour "les mères", de (re)constituer la famille²⁰. À la solitude que "les pères" ont connue, se substitue, sur un autre mode, la solitude des "mères" qui se manifestera surtout dans la première phase, sans complètement disparaître ou même s'atténuer, pour certaines, dans la dernière phase comme on le verra ci-après.

Quels sont les référents auxquels on peut relier les *nous* relevés dans les trois phases ? Trois types de référents, se subdivisant eux-mêmes en plusieurs référents, sont isolables.

– *nous* = [femme, fille, épouse] = [- **autorité**] vs *eux* [homme, père, époux] = [+ **autorité**]. *Nous* se définit ici non par rapport à la catégorie "immigré" mais par rapport aux catégories dans lesquelles s'inscrivent les relations hommes/femmes dans la société dont *nous* est issu. Dans cette phase de continuité avec le pays d'origine, *nous*, plus ou moins contraint c'est selon, se soumet aux règles qui régissent la vie **là-bas** (Algérie), alors que nous sommes **ici** (France) ;

– *nous* = [femme, épouse, mère] = [± autonome] correspondrait à la phase de transition où le statut de "mère" autorise à adopter des règles de la société d'accueil, à s'affranchir de règles de la société d'origine et à acquérir une certaine autonomie ;

– *nous* = [femme, mère] = [+ autonome] correspondrait à la phase de rupture, celle où *nous* peut se définir comme [- fille (de), - épouse (de), + autonome]. L'acquisition de cette "autonomie", éloigne *nous* de la société d'origine et le rapproche de la société d'accueil, sans pour autant qu'il s'y fonde. Ce faisant, comme pour "les pères", *nous*, ne se situant ni du côté du **même**, ni du côté de l'**autre**, et *chez nous* ne se situant ni **ici**, ni **là-bas**, donc [+ atopique], en vient à référer à la "catégorie immigré".

²⁰ « Le gouvernement à l'époque a eu une double préoccupation (...) liée à la situation de l'emploi qui allait se dégradant (...) arrêter l'émigration, c'était le premier volet, et le second volet (...) était de faire en sorte que les travailleurs émigrés puissent par la venue de leur famille reconstituer autour d'eux un cadre familial. » (Michel Durafour, ministre du travail et des affaires sociales, 1974-1976).

3.2.1. Continuité : *nous* [- autorité]. Dans cette première phase *nous* se définit par le trait [+ femme] qui implique une subordination à la catégorie [+ homme]. C'est en effet en tant que *femmes* issues d'une société dans laquelle les *femmes* n'ont pas les mêmes droits que les *hommes* qu'elles sont soumises à leur autorité, soit comme "fille de", soit comme "épouse de"²¹. C'est pourquoi, nous avons retenu comme traits : [+ femme, + fille, + épouse] = [- **autorité**] vs *eux* [+ homme, + père, + époux] = [+ **autorité**].

Cette sujétion est explicite dans tous les récits examinés, qu'ils relatent, les conditions dans lesquelles "les mères" ont été mariées, ont eu à subir des violences conjugales ou, et c'est un moindre mal, ont dû obtenir des autorisation pour sortir ou travailler par exemple. Le paradoxe, on le sait, c'est qu'au moins dans cette première phase, les *mères* ont été *contre les femmes*²² ; par respect des traditions, par ignorance, par peur de la nouveauté, elles ont contribué à perpétuer cette sujétion. On le comprendra bien en lisant les extraits du récit de Yamina qui exprime douloureusement ce qui vient d'être esquissé. Ces extraits résument, à quelques variantes près, ce que d'autres récits relatent et ils rassemblent l'ensemble des traits que nous avons intégrés à la définition du *nous* de cette première phase.

« Ni mon père, ni ma mère ne m'ont dit un jour : 'C'est le jour de tes fiançailles ou un jour c'est aujourd'hui que tu t' maries.' Non. »

« Un jour, alors que je venais d'avoir 14 ans, j'étais en train de relire *La mère* de Pearl Buck, ma mère entre (...) Elle criait comme une hystérique (...) : 'Plus d'école..., fini..., fiancée..., Morad...' » (p. 82)

« Morad [le futur mari] est venu [avec ses parents pour la demande en mariage], j' me souviens, et i fallait pas qu' j' le vois. J'étais cachée derrière le rideau (...) quand il est parti ma mère m'a appelé en me montrant c' qu'i

²¹ Le statut juridique des femmes est différent dans les trois pays du Maghreb et plus (Tunisie) ou moins (Maroc) bénéfique aux femmes. Il est profondément inégalitaire en Algérie puisque le « code de la famille » en vigueur en Algérie en fait d'éternelles mineures soumises à l'autorité du père, du fils, de l'oncle, d'un homme donc ! Ajoutons à cela que le droit coranique sur lequel est fondé, pour partie, le droit séculier, et les traditions, auxquelles on attribue, souvent à tort, un fondement religieux, sont eux aussi profondément inégalitaires.

²² Pour reprendre le beau titre de l'excellent ouvrage de Camille Lacoste, *Des mères contre les femmes : maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, La Découverte, 1985.

m'avait apporté : un morceau de tissu, un coupon de tissu, une montre et un collier. J' n'ai rien dit.

Un jour [= les fiançailles] on est allé chez une amie pa(r)c' qu'elle avait un grand appartement et là y avait tout à foison, les gâteaux, les machins, les femmes dansaient quand même²³ (...) j'étais fiancée. J' me souviens seulement de ma jupe bleu roi, avec des p'tites fleurs noires, et puis de ma montre, on m'avait mis tout c' que le fiancé avait apporté. J'étais contente hein.

Mais quand une matrone m'a prise (...) pour m'expliquer c' qu'était le mariage ... et là elle m'a dit, la belle-mère, toute ta belle-famille verra le drap et faut qu'i soit maculé de sang pour prouver ta virginité... »

« Malgré tout, j'ai écrit une lettre de rupture à mon fiancé. Sa famille a rappliqué, le père a secoué ma lettre sous le nez de mon père. (...) Mon père s'est précipité sur moi en criant : 'Ah, c'est comme ça ! Tu deviens comme la France ! Elle t'a mangé la tête, la France !' Il a défait sa ceinture et devant eux, devant mon fiancé, j'ai reçu la raclée de ma vie (...) Le mariage pouvait avoir lieu (...) on nous a poussé dans une chambre. J'étais terrorisée. (p. 84-85) »

« Ca été pour moi dramatique (...) je savais que j'étais vierge, mon mari est rentré soul, il ne pouvait pas. Tout le monde s'est précipité pour voir le drap. J'ai eu très honte. Pas pa(r)c' que j' n'étais pas vierge. Non. Pa(r)c' que eux tous le croyait. Sauf mon mari. (...) »

« Le temps a passé, les enfants sont arrivés (...). Morad travaillait sur des chantiers comme manœuvre, ce travail le rendait chaque jour un peu plus abruti. Nous ne nous voyions que très peu, très tard le soir, et le dimanche (...) Nous habitions un bidonville (...) J'étais enfermée toute la journée. Je n'avais pas le droit de sortir. Il faisait les courses et il m'avait interdit de lire (...) Un jour, mon mari a commencé à me frapper. Il m'avait surprise à lire un vieux journal. Ensuite, il a continué chaque fois que ça lui prenait. Je ne voulais pas divorcer, à cause des enfants, alors je l'ai supporté pendant vingt ans. » (p. 86)

3.2.2. Transition : *nous* [\pm autonome]; Ce *nous* de transition est caractérisé par le trait [+ mère] en ce qu'il permet d'acquérir une certaine autonomie en adoptant des règles de la société d'accueil et en s'affranchissant de règles de la société d'origine. Cela peut surprendre à la lecture des extraits qui précèdent mais c'est en tant que [+ mère], qui ne veut pas que sa fille connaisse ce qu'elle a subi, que Yamina quitte son mari et adopte d'autres règles. C'est aussi en tant que [+ mère] que Khira, qui n'a pas connu les mêmes souffrances que Yamina, donne des conseils à ses filles :

²³ Allusion au fait que les fiançailles et la fête qui les ont célébrées se sont déroulées en 1959, en « pleine » guerre d'Algérie.

« À mes filles, j'ai toujours dit, vous voulez se mariez, ne faites pas des bêtises, choisi un mari qui vous plaît. Pourvu qu' c'est intelligent, i vous aime, c'est l' principal. Pa(r)c' que moi mon mari, j'étais trop jeune, et j'ai pas voulu m' marier et mes parents i m'ont forcé de se marier. Alors c'est pas un mariage d'amour. »

C'est donc ce statut de [+ mère] qui conduit "les mères" à avoir d'autres activités que les activités domestiques. C'est en tant que [+ mère] qu'elles accèdent à une activité salariée afin de faire bénéficier leurs enfants d'un mieux être :

« J'voulais y aller à l'école (...) à 12 ans elle [ma mère] m'a quitté l'école (...), mes parents i n'ont pas voulu que je continue mes études ; c'est pour ça que j' me suis vengée sur mes enfants. Je voulais que mes enfants i(z) arrivent à faire ce que j'ai pas fait. D'abord je m' suis... le travail, à faire le ménage, pour euh les éduquer, pa(r)c' que je voyais qu' mon mari il arrivait pas. » (Aldjia).

Et, c'est pour leur fournir une meilleure éducation qu'elles suivent des cours d'alphabétisation :

« Les enfants i m'ont appris signer, quand i(z) commencé à grandir i m'ont appris signer mon nom et puis après on a commencé à faire des cours pour les adultes, les femmes, nous les femmes. » (Khira)

C'est dans cette phase de transition que l'on voit, comme pour les "pères", le rôle joué par l'assistante sociale dans l'accession à plus d'autonomie. Et, de fait, cette autonomisation aura des conséquences sur deux plans. Savoir lire, écrire, suivre le travail des enfants, etc., permet certes de mieux comprendre le fonctionnement de la société d'accueil, et par là de s'y mouvoir, mais cela permet aussi de le faire sans l'aide des "pères". L'itinéraire de Zohra retrace bien le processus par lequel elle en est arrivée à acquérir un commerce et à le gérer, sans vraiment le consentement de son mari, et en toute connaissance des droits dont elle et sa famille pouvaient bénéficier dans la société d'accueil :

« Mon mari, tout c' que je lui dis, les commerces que je fais c'est moi. Maintenant je calcule, j' fais mon compte, et tout, je lui dis c'est moi que j' fais ça, c'est moi que j' fais ça, mon mari il aurait jamais fait l' commerce, il avait pas envie, i travaillait chez Renault ; il avait sa paie (...) C'est ma décision, avec elle [sa cousine Rabea]. Mais c'est pas mon mari. Mon mari j' l'ai commandé sans lui faire voir je commandais, ça la vérité. Hein ! Il était dur, il faisait l' dur, mais c'est moi que j' commande. (...) J'ai acheté un commerce **que elle** [Rabéa] m'a trouvé sur une annonce d' journaux. Je vendé

l'appartement et j'ai amené ma mère et je lui mets euh le commerce sur son nom, comme ça j' touche mes allocations familiales, je garde mes droits, je perds rien. Voyez à l'époque j' calculais des trucs. Moi mes droits, j' savais pas **lire écrire** et c'était mes voisins, mes amis i m' guidaient, ma **sistante** sociale, j'avais toujours ma **sistante** sociale qui m'aime beaucoup, ma première coupe [de cheveux] c'est elle qui m' l'a payée. » (Zohra)

3.2.3. Rupture : *nous* [+ atopique]. Ce processus d'autonomisation aboutit à une perte d'autorité de l'*homme* sur la *femme*, que cette perte soit officieuse, comme l'explique en plaisantant Zohra dans l'extrait ci-dessus, ou qu'elle soit officielle comme pour Yamina qui déclare à l'*homme* qu'elle ne reconnaîtra plus son autorité :

« Le jour où j'ai quitté le domicile conjugal mon frère est venu me voir et m'a annoncé : 'Yamina, ton père te donne 24 heures pour retourner chez ton mari'. Alors je suis allée voir mon père et je lui ai dit : 'Tu m'as fait partir d'Algérie à 6 ans, tu m'as fait quitter l'école à 13 ans, tu m'as fiancée à 14 ans et mariée à 16 ! (...) J'ai vécu la vie du bled en plein cœur de la France. Et je me suis toujours tue. Aujourd'hui, j'ai 4 grands enfants, j'ai 40 ans, et je ne veux plus jamais me taire. Je peux enfin te dire non ! » (p. 88).

Mais, avec l'accession à cette autonomie, acquise vis-à-vis de *eux* [+ homme, + père, + époux], *nous* s'éloigne du *nous* de la première phase défini comme [+ femme, + fille, + épouse] qui, lui, était proche du *nous* de la société d'origine. Et c'est par rapport à la société d'origine, où les *femmes*, dans leur majorité, et en tout cas pas les femmes du même milieu social, n'ont pas acquis la même autonomie, qu'il faut entendre les propos de Aldjia :

« J'ai ma liberté, j'ai 63 ans, je vais où je veux, je fais c' que je veux, j'ai toute ma liberté, j'ai envie de monter à Paris je monte, je [veux aller] à Bordeaux, je vais, d'aller à la mer me mettre en maillot, je prends l'après-midi en maillot, voilà ! J' vais à l'église, à la vierge, j' suis jamais allée à la mosquée qu'à l'église je rentrais, j' suis montée tout à fait en haut [= Notre Dame de la Garde, Marseille]. Après la messe de minuit à la Noël ... »

Cependant, cet éloignement n'implique pas un détachement de la société d'origine, tout comme il n'implique pas une pleine adhésion à la société d'accueil. Il y a là un entredeux qui se dessine ; qu'il soit analysé par "les mères" en relation avec la présence des enfants en France, avec

le mode de vie acquis *ici* [France] et l'attachement à *là-bas* [Algérie] ou avec le lieu où elles souhaiteraient finir leur vie et être enterrées.

« Bien sûr eux [mes enfants] i sont des Français, [je leur dis] tu vas étudier avec des Français, [mais] c'est pas notre pays, notre pays c'est l'Algérie. On est obligé de suivre la loi de la France, j' suis obligée rester avec mes enfants, ici en France, j' peux pas vivre tou(t) seul(e) hein, j' saurai pas, ma vie elle est ici. J' peux pas vivre ailleurs. ... » (Khira)

« Quand je reste deux trois mois là-bas [Algérie] je m'ennuie, j'étouffe ; alors comme j'arrive, j' prends l'avion, comme je dépasse la douane algérienne, j' me dis ça y est dans deux heures j' suis à Paris. Alors comme je descends à Paris, je respire, bien. J' suis bien, la vérité. Mais j' suis pas la seule à le dire. Toute femme algérien qu'il a vécu comme moi, fait comme moi, les gens comme nous c'est pareil, quand i viennent à Paris, c'est chez eux, c'est là, c'est leur truc à eux, et on est comme ça (...) Même si les Français i nous renvoient, jusqu'à la mort on restera là, voilà ! (...) Quand on meurt ça y est, quand i nous ramène en cercueil on revient plus, ou alors je meurs là-bas sur place à l'Algérie. Parce que à l'Algérie on a encore ce chance là [on n'a pas à] acheter la terre [pour une période et après], qu'on démonte ton corps, qu'on démonte ta tête, qu'on le jette là pour le mettre l'autre et tout ... ça y a pas [en Algérie], ta tombe, jusque la fin, jusqu'à que la terre elle parte, y aurait plus p(eu)t êt(re) un noyau de ... un noyau de ton os ; on le met au pied d'un autre et ça y est. Moi j'aime pas l'enterrement des Français, ni mourir dans les cimetières français. J'aime pas ça, j' dis la vérité. » (Zohra)

Mais, comme pour "les pères", il y a de la souffrance à vivre cet entredeux, quand "les mères", une fois les enfants élevés, se remémorent leur vie depuis leur arrivée en France :

« Mon mari il était déjà ici, j'suis rentrée voilée, jusqu'à la maison (...) pendant deux mois j'ai pas sorti, j'ai pas connu la ville comme ici, parce que (...) c'est trop dur. On habite dans le village, on n'arrive pas ... sortir tout de suite, d'un coup à la liberté. On a toujours un peu peur, on a peur pour le mari qui s'en allait, on a peur qu'on restait tout(e) seul(e), on a peur que demain i rentre pas, y a personne, et nous on connaît pas le chemin, on n'arrive pas (...). C'est vrai, on parle la vérité ! Et doucement, doucement, heureusement, y en a une qui passe [= aide] l'autre, [et puis] l'assistante sociale elle était avec les femmes, avant c'était pour les femmes, quand le mari il a des problèmes, dans le prison [période de la guerre d'Algérie], dans tout, l'assistante elle te laisse pas tomber, toute le secours, toute le manger, tout qu'est-ce qu'i faut (...) À ce moment là (...) les femmes elles sont toujours enfermées à la maison, les hommes travaillent à pied ou en vélo et y a plein de complications, **ma kanš bezzaf sou'ad bezzaf** ["Il n'y avait pas beaucoup d'argent"]. Nous on a voulu

rentrer, mais c'est pas nous on commande, le commandement c'est pas pour les femmes, c'est les hommes qui commandent. Ca fait trente huit ans que j'ai pas vu (...) mon pays ; i me manque beaucoup l'Algérie. Voilà ! Pa(r)c' qu'ici j' suis tout(e) seul(e), y a pas d' famille [Khadija : ... moi j'en ai personne ici à la France, sauf les enfants c'est tout]. Oui, moi aussi c'est pareil, on n'a pas de famille, on est deux filles perdues. Toutes les parents i sont là-bas, qu'est-ce que t'es contente ici ? Plus les enfants qu'y a pas de chance, qui travaillent pas, qui sont ... Alors t'es bloquée [de] la tête aux pieds. Des fois on rigole, des fois on pleure (Yasmina A.)

Enfin, on l'a indiqué au début de cette section, c'est ce cheminement qui conduit ce *nous* de l'entredeux, qui n'est ni du côté du **même**, ni du côté de l'**autre**, ni **ici**, ni **là-bas**, à être défini par le trait [+ atopique] et à intégrer la catégorie [+ immigré] vs [+ Français] qui, dans le cadre de cette opposition, ne peut, au fond, être défini que comme [+ absents]

4. Masculin–Féminin : différent, parallèle et complémentaire

Tout au long de l'examen des trajectoires des “pères” et des “mères”, nous avons tenté de montrer en quoi leur vécu les avait conduit à une évolution commune qui permettait de définir le *nous* auquel ils s'identifiaient finalement comme [+ atopique].

Cependant, nous l'avons maintes fois souligné, cela ne signifie pas que toutes les trajectoires sont identiques dans chacun des groupes ou pour chaque groupe considéré comme tel, cela n'implique pas non plus que la manière dont les “pères” et les “mères” ont eu à vivre les “mêmes” expériences est en tous points semblable. C'est ce que nous voudrions montrer en envisageant un certain nombre d'entre elles.

4.1. *Différent : le lieu de la rupture*

La différence essentielle entre les deux sexes concerne le lieu de la rupture ; certes, cette rupture aboutit à un *nous* défini comme [+ atopique], commun aux “pères” et aux “mères” mais son lieu d'inscription n'est pas le même.

Les “pères”, on l'a vu, ont eu une fonction primordiale : aller travailler ; leur présence en France, dans les conditions très difficiles qui ont été décrites, est justifiée par cette nécessité économique. C'est par

rapport à cette fonction que leur évolution est caractéristique : le passage de *nous* [+ outils de production], à *nous* [+ travailleurs], puis à *nous* [+ atopique] est fortement marqué par l'analyse et l'observation de leur milieu professionnel et par les relations qu'ils ont eu dans ce milieu. Les "mères" sont dans une autre situation : elles y sont venues pour (re)constituer la famille, et l'évolution qui conduit de *nous* [- autorité], à *nous* [± autonome] et, enfin, à *nous* [+ atopique] est liée à leur statut de *femmes* dans la société d'origine. Pour les "pères", le lieu de la rupture est déterminé par *ici* [France] ; alors que pour les "mères" il est déterminé par *là-bas* que nous définissons comme [Algérie] puisque, rappelons-le, toutes les femmes interrogées sont d'origine algérienne.

Il y a bien évidemment du schématisme à présenter les faits de la sorte, mais cette position se justifie si on la rapporte au vecteur qui détermine la rupture. Dans les deux cas, le contact avec la société d'accueil permet de bénéficier de davantage de droits, qu'ils soient juridiques et sociaux ou "intimes". Pour "les pères" on passe alors de [+ immigré, - droit] à [+ travailleur, + droit] ; pour "les mères", en considérant que la perte d'autorité de l'*homme* aboutit à [+ femme, + autonomie], on passe de [+ femme, - droit], à [+ femme, + droit] – même si, nous le savons bien, du chemin reste à parcourir aussi bien pour ce qui concerne l'égalité entre les "pères" et les "mères" ; qu'en ce qui concerne l'égalité entre les catégories [+ immigrés] vs [+ Français].

4.2. *Parallèle : le provisoire.*

Le parallèle est représenté par le fait que l'émigration-immigration a été idéalement conçue comme provisoire afin de ne pas rendre insupportable la condition même d'immigré. La présence en France – et son corollaire, l'absence – est donc envisagée comme une situation provisoire, bien qu'on la sache durable, pour ne pas dire, ne pas penser, que cette présence est définitive. Poser ce caractère provisoire permet de comprendre pourquoi, tout en le vivant différemment, "les pères" et "les mères" ont supporté l'insupportable : la solitude et les conditions de logement.

4.2.1. *La solitude*

Pour les “pères”, la solitude est vécue hors de la cellule familiale ; c’est surtout en tant que “célibataires, mariés ou non”, qu’ils auront longtemps à la vivre durant un temps comme Abdallah²⁴ ou durant toute une vie comme Hamou et Mahmoud²⁵.

Pour les “mères”, privées du cadre de la société maghrébine dans laquelle elles avaient “leur” place, sans avoir le travail comme soupape, c’est en famille que sera ressentie cette solitude (voir par exemple l’extrait de Yamina A. présenté ci-avant p. 17).

Pour les deux, cette solitude, vécue différemment mais parallèlement, sera amplifiée par l’absence de relations avec les membres de la société d’accueil et le sentiment de ne pas être *ici chez nous* comme le montrent nombre d’extraits des récits présentés ici-même.

4.2.2. *Le logement : la matérialisation de la condition d’immigré*

La présence en France, “provisoire” donc, aussi bien du point de vue de la société d’accueil que du point de vue de la société d’origine, a souvent justifié le caractère sommaire de l’habitat. Ici se matérialise brutalement la condition d’immigré.

Pour les hommes qui, au début, viendront seuls, il s’agira le plus souvent d’un hébergement (cabane de chantier, caserne désaffectée)²⁶ administré, comme le travail, par l’employeur et dans lequel ils vivront

²⁴ « Je n’avais pas l’intention de rester, la famille me manquait. (...). Je n’ai rien dit [quand mon contrat a été renouvelé], parce qu’au fond j’étais fier d’être apprécié, même si c’était très pénible cette vie où il n’y avait que le travail, la fatigue, et toujours recommencer, sans parler aux gens d’ici, aux Français. Aucun contact, aucune sortie, sauf le jour où le car est venu nous chercher pour la perm (...) Quand mes deux mois de congé se sont terminés, je suis retourné à l’aéroport (...) J’ai refait la même chose qu’à l’aller, toujours sans aucun contact avec le monde extérieur, enfermés comme les autres comme dans un bocal (...) et ma femme est arrivée... » (Abdallah, p. 37-39 et 41).

²⁵ « Ca fait (...) 51 ans [que j’ai quitté Oujda]. La femme vit à Oujda avec les enfants (...). La femme a tout ce qu’il faut. » (Hamou, p. 57) - « La femme là-bas, les enfants et les petits enfants que je connais à peine, et moi ici. » (Mahmoud, p. 65).

²⁶ « On a été logés dans les **braqments**, les **braqments** qu’ont été construits (...) pendant la guerre, certainement qu’ les Allemands ils les ont construit pour les prisonniers, je sais pas quoi. On a été logés six personnes dans **une braqment**, et deux personnes dans une chambre, c’est comme à l’armée. » (Abdallah).

entre eux, en célibataires, de manière sommaire, voire très sommaire²⁷. Pour les femmes, les familles, ce sera l'hôtel meublé, la cité de transit (du provisoire qui durera pour certains 20 ans)²⁸, le bidonville, le wagon²⁹ ou même le garage³⁰.

4.3. Complémentaire : les justifications

Enfin, parmi les expériences qui ont contribué à construire ce *nous* [+ atopique] et qui nous semblent complémentaires dans la manière dont elles ont été considérées par les “pères” et les “mères”, en ce qu'elles justifient l'émigration-immigration, nous soulignerons l'importance du *travail* et des *enfants*.

4.3.1. *Le travail*

En tant qu'activité rémunérée, le travail est d'abord propre aux hommes mais, en même temps, en tant que justification de la présence en

²⁷ La création de “foyers de travailleurs immigrés” améliorera les conditions de logement sans pour autant que celles-ci puissent être qualifiées de décentes si l'on en juge par l'aspect de celui dans lequel se déroule l'entretien avec Hamou et Mahmoud. Mahmoud, qui a passé 30 ans dans la même chambre du “foyer” où il loge résume ainsi cette évolution : « On est bien ici, il y a tout ce qu'il faut ! C'est pas comme au bidonville de Saint-Denis. Là-bas, on vivait dans des cartons. Un jour, il y a eu le feu et il y a eu des morts. La France, avec un peu de notre argent, nous a construit ce foyer. » (p. 58-59)

²⁸ « Quand nous [moi, ma mère et mes sœurs] sommes arrivées à Paris, mon père (...) nous a conduit à notre maison. C'était un hôtel meublé, (...) où nous avons une chambre (...) pour y vivre à six. La pièce servait de cuisine, de salle à manger et de chambre. (...) Nous y sommes restés 7 ans dans cette pièce (...) Nous avons déménagé et nous nous sommes installés (...) [dans] une cité composée de baraques toutes pareilles où il n'y avait que des Maghrébins. (Yamina, p. 80-81).

²⁹ « On est restés (...) entassés à trois dans la petite chambre toute une année. Après on a vécu dans le wagon. (...) C'est le wagon du train, c'est la même chose mais il ne bouge jamais, il reste collé sur des rails. » (Khira)

³⁰ « ... et je vois qu'on est arrivés devant un garage. (...) On descend, mon mari m'emmène au fond du garage et me montre une pièce, même pas la moitié de celle-là, sale, noire, sans fenêtre, avec des casiers qui ferment à clé. Ça sentait l'essence et il y avait un matelas par terre avec une couverture pleine de graisse. À côté du matelas, sa valise, deux ou trois caisses, et, posés dessus, une gamelle, une tasse ébréchée et deux verres sales. » (Djamila, p. 122).

France et légitimation du phénomène migratoire il est commun à *nous*, hommes et femmes émigrés et à *eux* hommes et femmes du pays d'accueil et du pays d'origine. Il est le justificatif de l'émigration-immigration.

4.3.2. *Les enfants*

Les enfants justifient, d'une part, l'émigration : c'est pour faire vivre leur famille, et donc leurs enfants ou futurs enfants, que "les pères" ont émigré ; ils justifient, d'autre part, l'immigration, c'est-à-dire l'installation "provisoire qui dure", car c'est parce qu'ils ont été élevés et ont vécu depuis leur naissance ou leur plus jeune âge en France, qu'ils y ont été scolarisés et qu'ils y ont leur habitude, c'est donc pour "les enfants" que "les pères" et "les mères" ont unis leurs efforts³¹ et sont restés en France. Cela étant, "les pères" et "les mères" ont conscience de ce que "les enfants" sont aussi dans un difficile entredeux comme le dit poétiquement Yamina A en discutant avec Khadija :

« Les enfants d'ici i pleurent de là, i pleurent de là-bas, savent pas, d'ici ou de là-bas. I sont des oiseaux sans les ailes, ni là-bas, ni ici. I savent pas où i va ces gosses là. I savent pas i restent là i sont Français, ou i rentrent là-bas i sont Algériens, i savent pas, personne qui les ... [Khadija : ... i sont des **migrés**. Voilà !'] »

Un entredeux qui les enferme, eux aussi, dans cette catégorie "immigré" qui se confond avec une catégorie "sociale" comme nous l'avons déjà souligné (voir note 11). Mais ceci est l'objet de la troisième partie du film que nous n'avons pas examinée puisque les propos des "enfants" n'entraient pas directement dans notre problématique.

5. Conclusion

Pour finir un mot plus personnel. On aura remarqué que je n'ai renvoyé à aucune recherche concernant l'immigration maghrébine en France – c'est

³¹ « ... mes enfants, je ne les ai pas lâchés ! (...) Du jour où j'ai eu mes enfants je ne suis plus sorti. Plus de café avec des copains, plus de cartes ou de dominos. Rien ! Même pas le dimanche ! Comme l'huile sur le feu, je les ai surveillés (...) Mon idée, c'était qu'ils soient meilleurs et plus performants que les autres. Avec ma femme, nous étions complices. Parce que dans une famille on n'a pas le droit à l'erreur. » (Ahmed, p. 50-51).

que les pages consacrées à cet article n’y aurait pas suffi tant les travaux sont nombreux. Cependant, il ne serait pas honnête de ne pas citer Abdelmalek Sayad (1933-1998) qui a posé les fondements d’une sociologie de l’émigration-immigration³². Et les trois phases par lesquelles j’ai rendu compte de l’itinéraire des émigrés-immigrés sont un lointain écho à l’article (« Les trois âges de l’immigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15, juin 1977, p. 59-79) qui me l’avait fait découvrir quand, moi-même, je rédigeais ce qui allait devenir ma thèse de troisième cycle³³. C’est donc un hommage appuyé que je lui rends ici et, à travers lui, c’est un hommage aux “pères” et aux “mères” à qui, par des travaux d’une rare qualité, il a rendu leur dignité.

*Université René Descartes
Paris 5 / Sorbonne*

Références bibliographiques

- Benguigui, Yamina (1997). *Mémoires d’immigrés. L’héritage maghrébin*, Paris : Canal + Éditions.
 – 2004. *Mémoires d’immigrés*, DVD, MK2 Éditions, 2004.
- Boucherit, Aziza (1983). *Le français parlé par des enfants d’origine arabophone. Étude phonologique*, doctorat de 3^e cycle. Paris, Université René Descartes – Paris 5, sous la direction de Denise François et André Martinet.
- Lacoste, Camille (1985) *Des mères contre les femmes : maternité et patriarcat au Maghreb*. Paris : La Découverte.

³² Directeur de recherche en sociologie, Centre de sociologie européenne, EHESS, Centre national de la recherche scientifique de 1977 à sa mort. On trouvera sur le site : <www.abdelmaleksayad.org/f_asso.html> l’ensemble des références le concernant.

³³ *Le français parlé par des enfants d’origine arabophone. Étude phonologique*, doctorat de 3^e cycle, Paris, Université René Descartes – Paris 5, 1983, sous la direction de Denise François et André Martinet.

- Sayad Abdelmalek (1977). Les trois âges de l'immigration algérienne en France, *Actes de la recherche en sciences sociales* 15 (juin), 59-79. <www.abdelmaleksayad.org/f_asso.html>.
- Viprey, Mouna (2006). Discriminations raciales : de qui et de quoi s'agit-il ? *Hommes & libertés* 133 (janvier-mars 2006), 20.

Dictionnaires

- (1995 [1^e éd. 1992]). *Dictionnaire historique de la langue française*. Alain Rey (dir.). Paris : Dictionnaires Le Robert.
- (1995). *Le petit Larousse grand format 1996*. Paris : Larousse.
- Le nouveau petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, N^{lle} édition du *Petit Robert de Paul Robert*, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey.